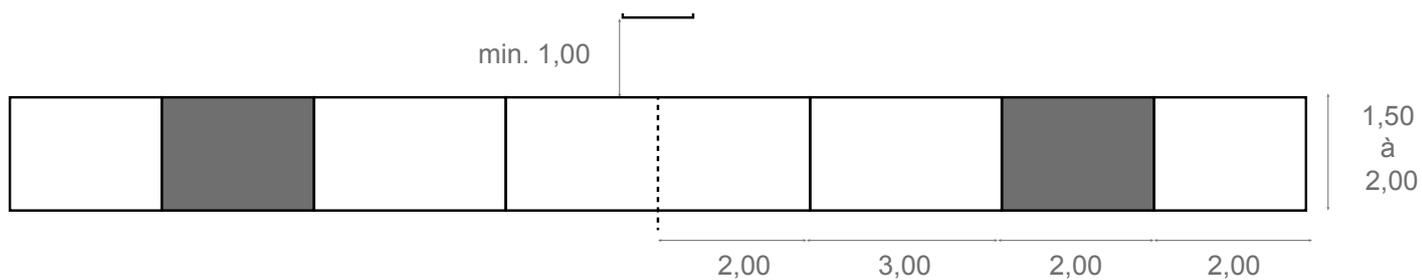


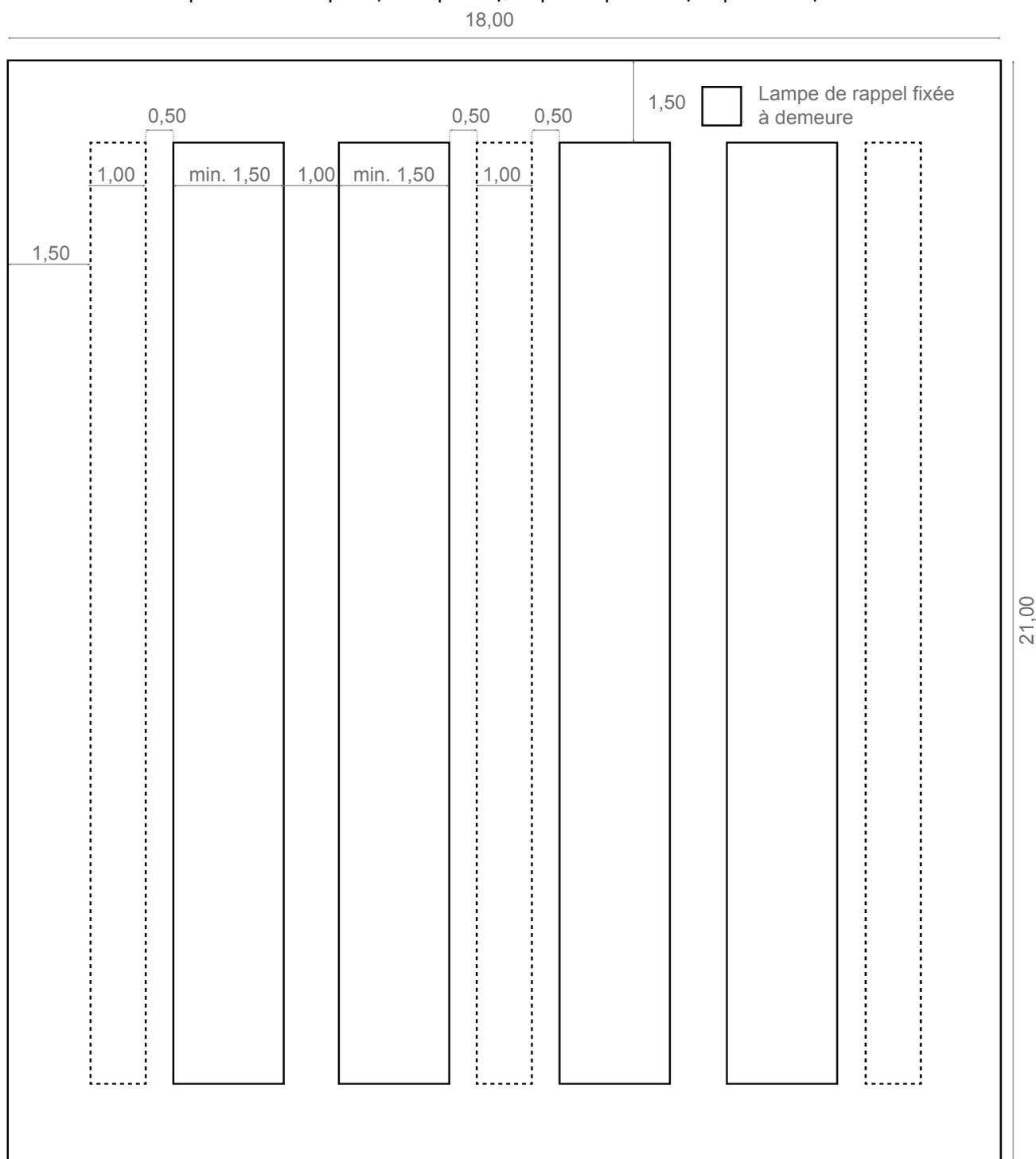
Esgrime



Tracé et dimensions du terrain pour l'escrime de compétition



Exemple possible d'une salle d'entraînement avec 7 pistes:
4 pistes métalliques (traits pleins), 3 pistes peintes (en pointillés)



ESCRIME		ESCRIME D'ENTRAÎNEMENT	REMARQUES
DIMENSIONS	DIMENSIONS DES PISTES	Longueur: 14 m Largeur: 1,5 m à 2 m	
	ZONE DE DÉGAGEMENT	Latéralement: 1 m A l'arrière: 1,5m à 2 m	En compétition : latéralement: 2m
	AIRE DE JEU	Longueur: 17 m à 18 m Largeur : 2,5 m à 3 m	
	AIRE D'UNE SALLE	Dimensions minimales Longueur: 21 m Largeur: 18 m	Pour 7 pistes: (4 métalliques, 3 tracées au sol)
	HAUTEUR DE LA SALLE	4 m	
REVÊTEMENT SALLE	NATURE	Structure amortissante (parquet, revêtement synthétique...) non glissante	
PISTES	NATURE DES PISTES	Plaques métalliques fixées dans le sol (aluminium, inox, tôle galvanisée ou sablée) de 2 à 3mm Chaque plaque de piste se compose de couches successives: Un linoléum d'au moins 1mm d'épaisseur (sert d'isolant contre l'humidité), un contreplaqué marin ou analogue de 5mm posé sur une mousse et une plaque métallique de 2 à 3 mm en tôle perforée ou structurée ou alvéolée. Lors de la fixation des plaques, veillez à ce que les têtes de vis arrivent à fleur de la tôle métallique.	En compétition, les plaques utilisées sont démontables (par rouleau ou par emboîtement)
	COULEUR	Contraste entre « les derniers 2 m de la piste » et la partie centrale de la piste	
	LARGEUR DES LIGNES	<ul style="list-style-type: none"> • 3 cm pour zone d'avertissement des 2 derniers mètres: couleur rouge • 30 cm blanche perpendiculaire à la piste pour les lignes de mise en garde et lignes médianes 	Les lignes font partie des dimensions du terrain
	COULEUR DES LIGNES	Rouge, noir ou bleu Pour le marquage des lignes, il sera utilisé soit des plaques structures de laiton ou en grain de riz pour matérialiser la limite arrière de 2m, soit des peintures dont la composition les rend conductibles.	
	CÂBLERIE APPAREILS 3 ARMES	<ul style="list-style-type: none"> • Câblerie souterraine et appareils entre deux pistes, au milieu de celles-ci. Prévoir goulottes ou fourreaux. • Câblerie aérienne au plafond et appareils à l'arrière des pistes 	Prévoir des prises pour les appareils 3 armes 1. Pièces encastrées dans le sol 2. Câbleries souterraines (prises) 3. Prévoir 2 prises entre chaque piste
ÉCLAIRAGE	ECLAIRAGE MOYEN	400 lux - Eclairage indirect recommandé	700 lux en compétition
	UNIFORMITÉ	0,7	
	SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE	Fournir une étude photométrique, considérer les paramètres de performances des appareils suivants: rendement, faible consommation, durée de vie des appareils, Allumage par piste. Norme NBN EN 12193 d'application L'étude du placement éventuel des LEDS est recommandée	Ne pas éblouir les compétiteurs
	ECLAIRAGE NATUREL	Eclairage zénithal translucide toléré	
APPAREILLAGE			
RÉPÉTITEUR		Ces lampes sont fixées sur les murs ou cloisons à une hauteur de 2,50 m par rapport au niveau du sol et placées dans l'axe de la piste d'escrime. Les lampes se trouvent à 1,80 m au-dessus de la piste. Les deux lampes d'un même groupe ne peuvent être espacées de plus de 15 cm et les groupes seront à une distance d'au moins 50 cm l'un de l'autre. Les répéteurs situés au bout de chaque piste doivent être à une hauteur min entre 2 et 3 m.	

ESCRIME		ESCRIME D'ENTRAÎNEMENT	REMARQUES
CHAUFFAGE VENTILATION	TEMPÉRATURE	17°C	Voir guide sur la performance énergétique des halls sportifs (télé chargeable sur le site d'Infrasports)
	SYSTÈME DE CHAUFFAGE	Ne peut présenter un danger pour les utilisateurs	
	SYSTÈME DE VENTILATION	Mécanique, forcée	
MURS	TONALITÉS	Tons moyens à sombres	
	ACOUSTIQUE	Utiliser des matériaux absorbants	
TRIBUNES		<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une capacité adaptée aux perspectives sportives du club • Privilégier une jonction directe avec la cafétéria • Eviter l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeu 	
RÈGLEMENTATION			

Normes fédérations
Recommandations Infrasports

1. DIMENSIONS POUR UNE SALLE D'ESCRIME

	NOMBRE DE PISTES	DIMENSIONS DES SALLES (SANS GRADINS)	SURFACES	HAUTEUR MINIMALE SOUS PLAFOND
Entraînement (gradins éventuels)	7 pistes (4 métalliques+ 3 peintes au sol)	21 m x 18 m	378 m ²	4 m recommandé
	10 pistes (6 métalliques+ 4 peintes au sol)	21 m x 23 m	483 m ²	
Entraînement et compétitions (avec gradins)	13 pistes (8 métalliques+ 5 peintes au sol)	21 m x 30 m	630 m ²	
	16 pistes (12 métalliques+ 4 peintes au sol)	40 m x 30 m	1200 m ²	

Normes fédérations
Recommandations Infrasports

Il est tracé sur la piste, de manière visible, 5 lignes perpendiculaires à la longueur de la piste à savoir :

- une ligne médiane qui doit être tracée en ligne discontinue sur toute la largeur de la piste ;
- deux lignes de mise en garde, à deux mètres de chaque côté de la ligne médiane (et qui doivent être tracées à travers toute la piste) ;
- deux lignes de limite arrière, qui doivent être tracées à travers toute la piste, à une distance de la ligne médiane de sept mètres ;
- les deux derniers mètres précédant ces lignes de limite arrière doivent être clairement distingués si possible par une couleur de piste différente de façon que les tireurs puissent repérer facilement leur position sur la piste.

2. MATÉRIEL SPORTIF

2.1 Enrouleurs, câbles, fiches de branchement

- 2.1.1. La résistance maximale de chacun des fils de l'enrouleur, mesurée de broche en broche, est de 3 ohms.

- 2.1.2. Même lorsque l'enrouleur est en pleine rotation, aucune interruption de contact ne peut être tolérée. A cet effet, les anneaux de contact auront des frotteurs doubles. Pour passer par la masse de l'enrouleur, on choisira le conducteur relié à la masse de l'arme. Les enrouleurs sont placés aux extrémités des pistes de combat. Ils sont reliés à l'appareil de contrôle et à chaque escrimeur.
- 2.1.3. Les enrouleurs doivent permettre un déroulement de 20 m de câble sans fatigue du ressort.
- 2.1.4. La fiche femelle du fil d'enroulement destinée à recevoir la fiche mâle du fil de corps au dos du tireur, doit comporter un dispositif de sécurité répondant aux conditions suivantes :
- Impossibilité de l'assurer, si le branchement n'est pas exécuté correctement.
 - Impossibilité de séparation en cours de combat.
 - Possibilité pour le tireur de vérifier si les deux conditions précédentes sont réalisées.
- 2.1.5. La résistance de chacun des trois fils des câbles de connexion ne peut excéder 2.5 ohms.
- 2.1.6. Les fiches servant à brancher le fil de corps sur le fil de l'enrouleur et les câbles de connexion sur l'enrouleur et sur l'appareil, comportent trois broches de 4 mm de diamètre, placées en ligne droite. Les broches extérieures sont espacées respectivement de 15 et 20 mm de la broche centrale. Le fil de corps et les câbles de connexion portent les pièces mâles, l'enrouleur et l'appareil, les pièces femelles de ces fiches.
- 2.1.7. L'utilisation de câbles suspendus pour remplacer les enrouleurs est admise, en tenant compte des obligations des alinéas précédents.
- 2.1.8. Les organisateurs doivent veiller à ce que les fils des enrouleurs aient au moins une longueur de 20 m pour éviter l'arrachement dans le cas d'une flèche faite en bout de piste.
- 2.1.9. Il est souhaitable que l'enrouleur se trouve placé près de la piste mais en dehors de celle-ci afin d'éviter que le tireur ne trébuche sur cet obstacle.
- 2.1.10. Les fils reliant les enrouleurs à l'appareil seront à trois conducteurs et recouverts de caoutchouc de façon à les protéger contre l'humidité et les coups.
- 2.1.11. La mise à la terre du tapis conducteur se fera au centre de la piste.
- 2.1.12. Les préposés à la vérification du matériel en cours de compétition devront avoir à leur disposition un appareil simple et pratique leur permettant de vérifier très rapidement si, dans les 3 fils de l'enrouleur, il n'y a ni rupture, ni court-circuit.

2.2 Tapis conducteur

- 2.2.1. Les tapis conducteurs sont faits de métal, de treillis métallique ou d'une matière à base conductrice.
- 2.2.2. La résistance électrique d'un tapis conducteur, d'un bout à l'autre de la piste, ne peut être supérieure à 5 ohms.
- 2.2.3. Le tapis conducteur doit recouvrir toute la largeur de la piste, sur toute sa longueur, y compris les prolongements afin d'obtenir la neutralisation des coups «à terre».
Si la piste est placée sur un podium, le tapis conducteur doit recouvrir toute la largeur de celui-là. Le podium ne devra pas dépasser la hauteur de 0,50m sous réserve que le podium soit plus large que la piste d'escrime d'au moins 25 cm de chaque côté. Chacune des extrémités du podium sera munie d'un plan incliné en pente douce allant jusqu'au sol.
- 2.2.4. Les enrouleurs ayant une longueur de fil limitée, le tapis conducteur est établi pour une longueur de piste de 14 m ; il est ajouté 1,50 à 2 m à chaque extrémité, pour permettre au tireur qui va franchir la limite de rompre sur le terrain égal et uni. Le tapis conducteur aura donc 17 à 18 m de long.
- 2.2.5. Les tapis conducteurs sont placés de préférence sur des pistes de bois, avec une matière souple intercalée. Ils sont munis d'un tendeur permettant de les maintenir bien tendus.

- 2.2.6. Les pistes de bois sont placées de 0,12 à 0,15 m au-dessus du sol sans aucun plan incliné latéral. Il est souhaitable d'avoir une bande métallique si possible vissée qui maintiendra le tapis sur toute la longueur des deux côtés de la planche.
- 2.2.7. Les pistes en treillis métallique ne doivent jamais être posées directement sur le sol en béton armé ou en carrelage.
- 2.2.8. La peinture employée pour tracer les lignes sur les pistes conductrices doit être d'une composition n'empêchant pas la conductibilité afin qu'un coup porté sur le tapis, à l'endroit d'une ligne, soit également neutralisé.
- 2.2.9. Les organisateurs doivent avoir sur place le matériel permettant de réparer immédiatement le tapis.
- 2.2.10. A l'extrémité des pistes conductrices, il n'y aura aucun rouleau ou obstacle quelconque qui puisse empêcher les tireurs de reculer normalement.

2.3 Sources de courant

Voir Règlement pour les Epreuves de la FIE, Règlement du matériel, février 2016.

2.4 Lampes de répétition

Voir Règlement pour les Epreuves de la FIE, Règlement du matériel, février 2016.

2.5 Pour les compétitions

Pour les finales, il est nécessaire de disposer d'un podium surélevé avec piste rapportée. Ce podium a comme dimensions :

- Longueur : 20 m ;
- largeur : 2 m ; hauteur : 0,30 m

Il est recommandé de le prolonger à ses deux extrémités par deux plans inclinés de raccordement. Les dégagements minimaux à respecter autour du podium sont les mêmes que pour les pistes de compétition.

2.6 Appareils d'enregistrement

1 appareil par piste.

2.7 Cablage électrique d'une piste d'escrime

L'installation électrique de la piste peut être au sol ou aérienne. L'objectif est de ne pas créer d'obstacles. Les canalisations peuvent être posées : soit sous fourreau encastré dans le sol ou dans les cloisons, soit sous goulottes PVC posées en apparent sur les cloisons, soit en utilisant le système aérien.

Le système aérien doit présenter une hauteur d'accrochage minimale de câbles de 2,50 mètres.

Pour les connexions des appareils, ou des répéteurs, l'emplacement des boîtiers terminaux sera étudié avec soin pour réduire la longueur des câbles de connexion. Les boîtiers terminaux devront être accessibles pour effectuer entretien, contrôle et réparations éventuelles. De manière générale pour une piste, il faut envisager un répéteur à chaque extrémité et un au centre, soit 3 répéteurs avec des fiches d'un modèle spécial. Les courants forts et les courants faibles devront être séparés.

Les appareils de contrôle et de signalisation des touches fonctionnent avec une tension électrique de 12 volts.

Leur alimentation est réalisée à partir soit d'une prise de courant, soit d'un branchement direct sur un tableau électrique.

Le circuit d'alimentation général doit être protégé par un disjoncteur différentiel de 30 mA. Les pistes métalliques doivent être raccordées au circuit de terre à partir des appareils de signalisation (au moyen de câble isolé de 1,5 mm² de section) avec un circuit séparé de la terre du reste du bâtiment.

3. LOCAUX ANNEXES

Prévoir un local de 15 à 25 m² pour la réparation du matériel.

4. HANDISPORT

L'escrime pour personnes à handicap moteur nécessite un équipement spécifique placé sur la même piste que pour les escrimeurs valides. La piste pour les personnes à handicaps moteurs est placée sur la moitié d'une piste d'escrime. Elle se matérialise par un appareillage spécifique «l'handifix» composé de :

- 2 plateaux en carbone permettant aux fauteuils de se positionner, équipés de deux bras latéraux fixant les rouées de chaque fauteuil et d'une sangle pour éviter de basculer vers l'arrière
- 1 potence avec crédence permettant d'ajuster la distance de deux athlètes

Il peut y avoir deux appareillages 'handifix' placés sur cette même piste.

Info: comité International de l'Escrime en fauteuil roulant

Escrime



Contact

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur
infrasports.dgo1@spw.wallonie.be
L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infrasports <http://pouvoirslocaux.wallonie.be>

Cette fiche a été avalisée par la Fédération Francophone des Cercles d'Escrime - 3 Allée du Stade - 5100 JAMBES - Tél. :081/30 97 74
Email : escrime@skynet.be - www.escrime-ligue.be